Image not found or type unknown

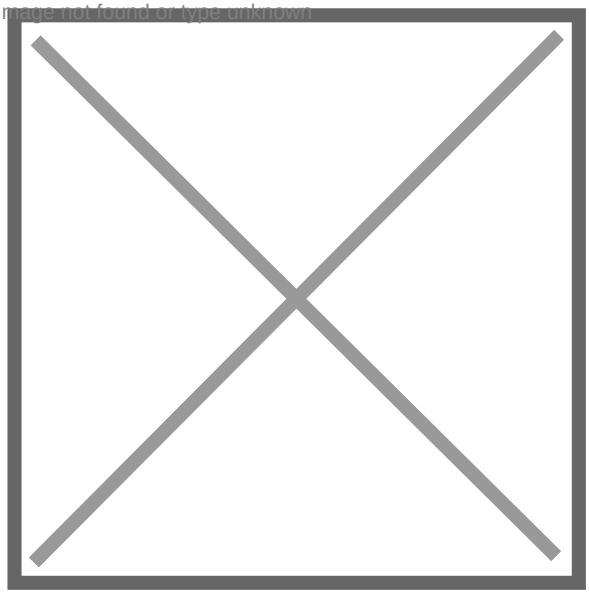

Suite a vol et utilisation de 3 cheques (montant total de 100euro

Par **THOTOU**, le **14/05/2012** à **19:02**

Bonjour,

Ce matin j'étais convoqué pour une audition suite au vol de 3 cheques dans le carnet d'une employée et émis pour un montant total d'environ 100 euros. J'avais été reconnue dans un magasin ou j'avais fait 2 chèques. J'avais déjà donc remboursé le montant des 2 chèques.

Après toute la procédure de déposition, l'OPJ a téléphoné au procureur, pendant ce temps là j'effectuais : photos, empreintes, adn..
Quand je suis revenu dans le bureau de l'OPJ, elle m'a annoncé que j'avais de la chance car il ne m'envoyait pas devant un tribunal, que j'aurais un RV chez le délégué du procureur dans un mois et que, pour cette rencontre, je devais avoir remboursé le montant du 3e chèque.

Dans ma déclaration, j'ai affirmé que je n'avais aucun antécedent judiciaire alors que j'étais déjà passée devant le tribunal pour vol de chéquier mais il y a 27 ans. Je n'avais rien eu à part devoir rembourser les commerçants et pas d'inscription au casier judiciaire.

Maintenant, je me demande s'ils vont faire des recherches et retrouver cette affaire 27 ans après. Qu'elqu'un peut-il me répondre ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés